



Paris, le 13 avril 2007

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-dessous les réponses au questionnaire que vous avez bien voulu me faire parvenir :

Etes-vous favorable à la mise en place d'un véritable ministère de la Mer de façon durable ? Pouvez-vous vous engager clairement sur cet important sujet ?

La question d'un ministère de la mer est régulièrement posée. Je sais à quel point le milieu de la mer apprécierait d'être représenté par un ministère de plein exercice.

Je suis cependant convaincu que ce que le monde de la mer attend avant tout, c'est une politique maritime ambitieuse. Je m'engage à ce que la France retrouve son rang parmi les grandes nations maritimes, parce qu'elle en a les capacités et parce que ses performances ne sont souvent pas à la hauteur de son potentiel et son exceptionnel littoral. C'est un enjeu économique et stratégique majeur. D'autres pays européens y sont parvenus : je ne vois pas pourquoi la France devrait renoncer à cette grande ambition maritime.

Je pense aussi, qu'à certains égards, un ministère de la mer serait contre productif. Prenons le cas des ports. Vous le savez, contrairement à une idée souvent répandue, un port de commerce n'est pas seulement un lieu où rentrent et sortent des navires. Dans un port de commerce, on doit également gérer des flux qui font appel à tous les modes de transport : route, rail, fleuve. C'est la raison pour laquelle une gestion des ports éclatée entre un ministère de la mer et ministère des transports irait à l'encontre de l'impérieuse exigence de développer les débouchés terrestres pour nos ports. On sait à quel point les ports de commerce français sont pénalisés par une desserte terrestre insuffisante, alors que la concurrence européenne est forte.

Je sais par ailleurs l'inquiétude du monde maritime devant la vente de la place Fontenoy. A défaut d'un ministère dédié, je suis convaincu qu'une « maison de la mer » est indispensable pour que des administrations rattachées à plusieurs ministères, telles que la direction des affaires maritimes ou la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, puissent travailler ensemble. Ce n'est pas seulement une question de symbole : c'est avant tout une question de bonne administration. C'est pourquoi je veux que cette maison de la mer subsiste et qu'elle accueille en son sein le secrétariat général à la mer, doté de pouvoirs renforcés.

Quelles sont vos propositions pour remédier à ces dysfonctionnements qui nuisent gravement à l'établissement d'un dialogue fructueux entre les usagers et les responsables des structures concernées ? Pouvez-vous vous engager sur une meilleure prise en compte de notre représentativité dans les différentes structures existantes ?

Je me félicite que votre fédération soit représentée dans certains organismes consultatifs locaux ou nationaux. Je pense au Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques et aux conseils portuaires. Je sais l'énergie et les efforts que vous devez déployer pour assumer cette représentation. Le tissu associatif est une richesse dont nous aurions tort de nous priver. Par le biais des organismes de consultation, ils constituent une force de proposition

ensemble tout devient possible

sarkozy.fr



considérable. J'ai la conviction que nous devons mieux prendre en compte les attentes des professionnels ou des représentants des acteurs de terrain et l'intention de le faire. L'administration ne peut pas tout imaginer. Elle a besoin d'une expertise ancrée dans la réalité. Rien n'est pire que de se voir appliquer une réglementation sans avoir été consulté.

En dehors des deux précédentes questions pour lesquelles nous souhaitons absolument avoir une réponse, quelles sont vos grandes orientations concernant le développement de la plaisance et de la pêche récréative ?

Je suis plus que conscient du poids de la plaisance en France, de la place que cette activité occupe en matière d'emplois et de ventes à l'export et du rôle qu'elle joue pour le développement de notre littoral et la renommée internationale de la France. Notre pays peut s'enorgueillir d'abriter le leader du secteur de la plaisance avec l'entreprise Bénéteau. C'est en pensant d'ailleurs au secteur de la plaisance que j'ai imaginé que la France pourrait se doter d'universités des métiers, qui seraient l'équivalent de nos grandes écoles pour les filières techniques et professionnelles dans lesquelles nous avons des compétences d'excellence. C'est le cas par exemple de la construction de bateaux de plaisance.

Je constate qu'alors que les règlements de sécurité propres à la navigation de plaisance ont été revus, faisant une large part à la responsabilisation des pratiquants, l'esprit de cette nouvelle réglementation n'a pas toujours été parfaitement assimilé par certains de ceux qui sont en charge de son application. C'est le cas par exemple des contrôles portant sur la sécurité, encore trop souvent orientés vers des vérifications de matériel tatillonnes. Je veillerai à ce que ces contrôles soient dirigés en priorité contre les comportements dangereux, pour ne plus décourager les passionnés de plaisance et favoriser l'essor de ce secteur.

Je sais que la pêche de plaisance et sportive, comme toutes celles qui s'exercent aujourd'hui sur le littoral ou en mer, se trouve confrontée à un certain nombre de défis, nés d'une cohabitation inévitable entre différents usagers et des conflits qui en résultent. Dans le domaine qui est le vôtre, la priorité me semble être de veiller à l'établissement de relations sereines entre la pêche de loisir et la pêche professionnelle. Vos actions pour éradiquer le braconnage et en faveur de la bonne pratique y contribuent et recevront mon plein appui. La mer doit pouvoir accueillir tous ceux qui l'aiment.

Je veux enfin vous dire ma conviction que le devoir de l'Etat est d'accompagner, par des mesures administratives adaptées, l'essor d'un secteur, et non de le contrarier par une réglementation inadaptée. Le secteur de la plaisance est un secteur économique d'avenir et une chance pour notre pays puisque nous y avons des compétences de premier plan et le littoral qui va avec. Je veux lever, vous le savez, les multiples freins fiscaux, salariaux, réglementaires, qui pèsent sur le travail, l'initiative, la prise de risque, l'investissement, les développements des PME dans notre pays. Le secteur de la plaisance et de la pêche récréative en saisira, je n'en doute pas, toutes les opportunités.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas Sarkozy

Président
FNPPSF
BP-14
29393 Quimperlé Cedex